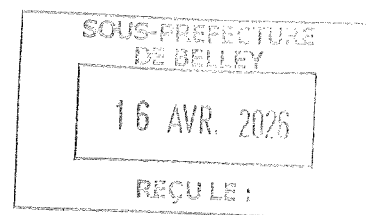


COMMUNE**ST MAURICE DE GOURDANS**DEPARTEMENT**AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D.26-04-10 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre

Date convocation : 2 avril 2026
 Nombre de conseillers présents et
 représentés : 23

Votants : 23
 Délibération publiée le :

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre

Le neuf avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Maurice de Gourdans, dûment convoqué en séance officielle le 2 avril deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Yves VENÇON, Maire.

PRÉSENTS : Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Maxime DERAGNE, Catherine BA, Catherine SAUZAY, Audrey CHEBANCE, Didier PETITJEAN, Aurélie ANTOLINO, Jérôme ARRAMBOURG, Jean-Baptiste PARA, Maryline THEVENET, Denise BOUVIER, Bernard BRIERE, Séverine KILBURG, Pierrick GRAS, Rémi CHAZEAUBENIT, Viviane LANEUW, Marie-Agnès PERROUX, Didier BRAU, Nathalie LLAMBRICH, Julien ANDREOTTI.

ONT DONNÉ PROCURATION : Serge DUSSURGEY (Didier PETITJEAN) et Joël DUMUR (Catherine BA)

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine SAUZAY et Marie-Françoise PICOLO

Rapporteur : Monsieur Le Maire

- **VU** l'article L1414-2 du CGCT, pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée et dont la valeur estimée est supérieure ou égale aux seuils européens, il convient de constituer une commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat.

- La CAO est composée selon les dispositions de l'article L1411-15 du CGCT et a pour mission d'étudier les candidatures et de désigner le titulaire des marchés soumis à consultation.
- La commission est composée du Maire, président de droit, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein,
- **VU** le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose de nommer :

- Mme Marie-Françoise PICOLO
- Mr Didier PETITJEAN
- Rémi CHAZEAUBENIT

Membres titulaires

Et

- Julien ANDREOTTI
- Maxime DERAGNE
- Didier BRAU

Membres suppléants

APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE : la proposition de Monsieur le Maire et nomme membre de la Commission d'Appel d'Offre :

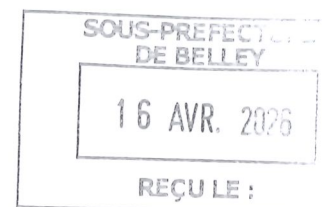
- Mme Marie-Françoise PICOLO
- Mr Didier PETITJEAN
- Rémi CHAZEAUBENIT

Membres titulaires

Et

- Julien ANDREOTTI
- Maxime DERAGNE
- Didier BRAU

Membres suppléants



Pour : 23 voix
 Contre : 0 voix
 Abstention : 0 voix

La secrétaire de séance,

C. Deragne

D.26-04-10

Pour extrait conforme
 Le Maire
 Yves VENÇON

